

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Cane de Saumur (Service d'été, 6 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.  
9 — 02 — — Omnibus.  
1 — 45 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 19 — — Omnibus.  
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.  
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Le *Moniteur* confirme dans les termes suivants le fait de la première réunion de la Conférence de Londres :

« Ainsi que nous l'avons annoncé, la première réunion de la Conférence diplomatique relative à la question du grand-duché de Luxembourg, a été tenue mardi, 7 mai, au Foreign-Office, sous la présidence de lord Stanley, principal secrétaire d'État de la reine pour les affaires étrangères. La Conférence se composait de MM. le comte Apponyi, représentant d'Autriche; M. Van de Weyer, pour la Belgique; le prince de la Tour d'Auvergne, pour la France; lord Stanley, pour l'Angleterre; M. d'Azeglio, pour l'Italie; le comte de Beulincq, pour les Pays-Bas; le comte de Bernstorff, pour la Prusse; le baron de Tormaco et M. Servais, pour le grand-duché de Luxembourg.

« En se séparant, les plénipotentiaires ont décidé que leur seconde réunion aurait lieu jeudi, 9 mai, à trois heures de l'après-midi. »

Il manque un nom à cette liste de diplomates, celui du plénipotentiaire de Russie; cet oubli est incontestablement le résultat d'une inadvertance, il faut donc la compléter en y ajoutant le baron de Brunnow pour la Russie.

Dans son résumé hebdomadaire des affaires politiques extérieures, le *Moniteur du soir* revient en ces termes sur la question du Luxembourg et sur l'attitude du gouvernement français :

« Ainsi que M. le ministre des affaires étrangères l'a annoncé dans la communication qu'il a faite le 3 mai au Sénat et au Corps-Législatif par ordre de l'Empereur, c'est sur l'invitation de S. M. le roi des Pays-Bas, agissant en sa qualité de souverain territorial, que les différentes cours ont été appelées à prendre part aux délibérations de la conférence. Dans les négociations préalables, le gouvernement de l'Empereur, désirant ménager toutes les susceptibilités, s'est tenu à l'écart et a laissé les puissances rechercher, de concert, les moyens les plus propres à assurer la consolidation de la paix générale. Les cabinets ont échangé leurs idées et sont tombés d'accord pour recommander, comme base de l'arrangement à intervenir, la neutralisation du grand-duché, avec les conséquences que ce principe entraîne, et notamment avec l'évacuation de la forteresse par la garnison prussienne. N'obéissant qu'à des idées de modération et de désintéressement, la France s'est ralliée à ce programme, et a donné ainsi un gage de conciliation dont toute l'Europe lui saura gré. Les sentiments dont sont animées les puissances permettent d'espérer une solution favorable. »

Une dépêche de Londres, de jeudi, 8 h. matin, dit :

« La seconde réunion de la Conférence est toujours fixée à cette après-midi, trois heures, au Foreign-Office.

« Des entrevues particulières ont eu lieu dans la journée d'hier entre les différents plénipotentiaires.

« Des dépêches ont été reçues de Berlin et

de Saint-Petersbourg par les ambassadeurs de Prusse et de Russie.

« Les chances d'une solution favorable et prompte ont encore augmenté depuis mardi. On prévoit que la question de garantie sera résolue sans difficultés aujourd'hui.

« Dans les cercles parlementaires, on paraît d'accord pour ne troubler en rien les délibérations de la Conférence, et pour laisser l'action politique de l'Angleterre se poursuivre dans l'intérêt de la paix européenne. »

La *Patrie* dit que l'on doit attribuer une médiocre importance à la rumeur propagée par l'Agence Reuter, suivant laquelle une difficulté assez notable aurait été soulevée dès la première séance. On sait que les membres de la Conférence s'engagent au secret sur leurs délibérations. Tous les commentaires, toutes les prétendues révélations que les journaux sont si friands de publier doivent donc être tenus pour extrêmement suspects, et on ne s'étonnera pas de la réserve dans laquelle nous croyons prudent de nous maintenir.

Nous opposerons une égale incrédulité à la nouvelle à sensation publiée par la *Gazette d'Augsbourg*, suivant laquelle la Russie poursuivrait actuellement, avec une extrême activité, des préparatifs de guerre; à ces préparatifs s'ajouterait tout un plan de neutralisation de la Baltique, qui nous paraît non moins chimérique. Le meilleur démenti qu'on puisse opposer à ces rumeurs alarmantes, c'est la nouvelle que nous avons donnée du prochain voyage de l'empereur de Russie à Paris.

Cette nouvelle se trouve aujourd'hui corroborée par les renseignements les plus incon-

testables. Il nous semble donc inadmissible qu'au moment où le gouvernement russe s'apprête à donner cette preuve de ses intentions pacifiques et conciliantes, il poursuive en même temps la préparation ténébreuse de desseins contraires.

La *Correspondance provinciale*, de Berlin, du 8 mai, après avoir constaté la continuation des armements de la France, dit qu'avec un désir sincère de la paix et de continuel efforts pour la maintenir, la Prusse ne peut pas se soustraire à la nécessité de beaucoup de prudence et de vigilance.

Le cabinet de Berlin conserve toujours l'espoir de la paix; mais une prompt décision pacifique de la conférence pourra seule le dispenser de la nécessité de prendre toutes les mesures de précaution qu'il doit à la sécurité de la Prusse et de l'Allemagne.

A la Chambre des députés, la Constitution de la Confédération du Nord a été adoptée par 226 voix contre 91.

On mande de La Haye, le 7 mai :

Une députation luxembourgeoise, composée du maire et de deux échevins de Luxembourg, est partie pour Londres afin de présenter à la Conférence la pétition de la municipalité.

Cette députation a eu hier un long entretien avec le prince Henri.

Nous lisons dans une correspondance russe que, lorsqu'il s'est agi d'appeler l'Italie à faire partie de la Conférence, le cabinet de Saint-Petersbourg a déclaré n'y faire aucune objection, sous cette réserve que l'admission

## FABLETTON.

## LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI.

(Suite.)

Stella lança à sa belle-mère un regard de mécontentement, fit reprendre à son petit frère la leçon interrompue, et lui dit quelques instants après :

— Je suis contente de toi, mon petit Benjamin, tu sais bien le règne de Charles VI. Tu te souviendras, n'est-ce pas, que les particularités de ce règne furent l'invention des cartes, et surtout la recherche de la pierre philosophale par Nicolas Flamel, un alchimiste qui, disait-on, changeait tous les métaux en or, et avait de l'or plein sa maison. Eh bien ! moi, je crois que c'était tout bonnement sa femme Pernelle, qui en économisant tantôt sur une robe, tantôt sur une dentelle, était l'alchimiste de la maison. Quand on te dira que c'est Nicolas Flamel qui a découvert la pierre philosophale, tu diras que c'est Pernelle, entends-tu ?

Il était évident que cette pierre philosophale était une pierre jetée dans le jardin fleuri de Coraly; elle le comprit et s'écria :

— Vous donnez d'étranges leçons à cet enfant, et je ne puis souffrir...

— Silence, morbleu ! cria le colonel aussi fort qu'un huissier de comédie. Est-ce que vous allez encore vous quereller, comme vous le faites tous les jours ?

Elles se turent, et le silence ne fut troublé que par la voix claire et perçante de Benjamin, qui s'écria bientôt :

— Je ne veux plus étudier, moi... Aujourd'hui, c'est un jour de fête, mes amis viennent dîner avec moi.

— Comment ? dit Coraly avec inquiétude.

— Certainement, répondit le colonel; il faut bien que cet enfant s'amuse, et j'ai invité, pour lui faire une petite fête, une douzaine de bambins.

— Mais vous n'y pensez pas ! dit la jeune femme; douze enfants dans la maison, qui vont crier, tourbillonner... De petits êtres insignifiants...

— Qui sont trop jeunes encore pour l'admirer, pensa Stella.

— Il faut, continua Coraly, prétexter une indisposition de Benjamin, et envoyer le valet de chambre prévenir les parents.

— Comment, s'écria Stella, vous voudriez priver

ce pauvre enfant de cette petite fête, à laquelle il pense depuis quinze jours.

Benjamin fondit en larmes; puis, levant sur sa jeune belle-mère ses beaux yeux humides et étincellants d'une colère enfantine, il s'écria en frappant du pied :

— Ah ! la méchante ! la méchante ! la méchante !

— Monsieur Benjamin, dit le colonel, du ton qu'il prenait quand il envoyait un soldat à la salle de police, vous vous conduisez très-mal. Vous allez sur-le-champ embrasser votre mère et lui demander pardon.

Benjamin baissa la tête et sembla réfléchir. Puis il grimpa sur un fauteuil pour arriver jusqu'à sa sœur, qui s'était levée, il posa ses lèvres sur un médaillon qu'elle portait en broche, et qui représentait une angélique figure de femme.

Benjamin embrassa de tout son cœur le médaillon, en disant :

— Pardon, petite mère, qui es dans le ciel, si ton petit Benjamin s'est mis en colère, tu diras au bon Dieu de ne pas se fâcher.

Il n'y avait rien à répondre à cela. Il était évident que Stella et Benjamin n'avaient qu'une mère. Coraly n'en portait que le nom, et, comme toutes les dou-

bles du théâtre et de la vie, elle remplissait fort mal l'emploi de la mère qu'ils avaient perdue.

Coraly était au supplice, Stella embrassa Benjamin, et le colonel attendri regarda très-attentivement par la fenêtre un marchand d'allumettes qui passait, pour avoir le temps de s'essuyer les yeux.

Quand il fut maître de son émotion, il se retourna vers Benjamin et lui dit :

— Allons, console-toi, Monsieur le Mirmidon; tu recevras à dîner ton cercle de tapageurs, et je ferai acheter une cargaison de coton, pour nous boucher les oreilles.

Coraly s'éloigna avec impatience, Benjamin sauta de joie, et le colonel sortit pour aller voir une revue; mais en chemin il apprit que la revue était contre-mandée, et il revint chez lui d'assez mauvaise humeur, en se demandant à quoi il allait s'occuper.

En rentrant, il trouva trois lettres et les ouvrit avec empressement, dans l'espoir de se distraire.

C'étaient deux prospectus et une circulaire d'un notaire qui venait d'acheter une charge.

Depuis que le colonel avait donné sa démission, comme il avait non-seulement beaucoup moins d'affaires, mais aussi moins de pouvoir, moins de ser-

actuelle du royaume italien à une œuvre européenne comme devra l'être celle dont la Conférence poursuivra la réalisation, ne créera pas un précédent diplomatique qui serait invoqué plus tard comme constituant en sa faveur un droit absolu de prendre part aux réunions des grandes puissances.

Si le renseignement est exact, et nous n'avons pas besoin de dire que nous ne le garantissons à aucun titre, on nous permettra de nous étonner de cette intolérante réserve formulée d'une façon si imprévue par la Russie. Nous savons à merveille que des restrictions de ce genre n'ont qu'une valeur en quelque sorte platonique, la toute-puissance des événements ne s'en embarrasse guère; vienne, dans la suite des temps, une complication européenne assez grave pour provoquer une nouvelle réunion d'un congrès, et la réserve de la diplomatie russe n'empêcherait pas un instant que l'Italie n'y prît part, si elle avait persévéré dans la ligne de conduite où nous la voyons présentement entrée.

Une seule puissance eût pu, avec une apparence de prétexte, manifester quelque hésitation en présence de l'entrée de l'Italie dans la Conférence; cette puissance, c'est l'Autriche, et nous voyons au contraire que, bien loin de céder à des ressentiments mesquins et de donner carrière à des récriminations attardées, l'Autriche a accepté immédiatement la participation de l'Italie, offrant ainsi une preuve de plus de l'esprit conciliant, éclairé, et de l'intelligente modération qui a prévalu dans sa politique depuis l'avènement de M. de Beust.

On nous signale le passage à Paris de la députation roumaine chargée de représenter à Berlin le prince régnant des Principautés au mariage de sa sœur, la princesse de Hohenzollern, avec le comte de Flandre. Cette députation est composée de M. le général Gulesco, de M. Mavrozeny, ancien ministre; de M. Philippesco, maréchal de la cour, et M. Emmanuel Crezulesco, directeur-général du ministère des affaires étrangères.

On peut, à l'occasion de la présence de ces personnages, rendre justice aux améliorations que le gouvernement du prince Charles a déjà réalisées en Roumanie. Ces améliorations sont en grande partie l'œuvre du prince régnant, qui a su se concilier l'estime et la sympathie de la population, tant par le désintéressement avec lequel il a consacré sa liste civile à la fondation d'œuvres utiles au pays, que par la fermeté avec laquelle il maintient au pouvoir le parti du progrès de la civilisation.

On écrit de Florence, le 8 mai :

Le roi partira demain pour Venise, accompagné du ministre de la justice.

La Chambre des députés a approuvé la loi modifiant l'impôt sur la richesse mobilière.

Le ministre des affaires étrangères présente à la Chambre le traité de commerce et de navigation avec l'Autriche et la convention postale avec l'Espagne.

M. le président du conseil dit que les grandes puissances ont décidé d'admettre l'Italie à la Conférence de Londres comme un élément d'ordre et de paix européenne. Il a l'espoir que cette nouvelle sera accueillie avec satisfaction.

M. Ratazzi annonce ensuite le mariage du duc d'Aoste avec la princesse de Cisterna, qui aura lieu le 30 mai, à Turin. Il exprime l'espoir que cette nouvelle sera aussi accueillie avec beaucoup de satisfaction.

M. Ratazzi donne enfin lecture d'une lettre du roi qui lui a été adressée. Sa Majesté dit qu'elle croit devoir donner, la première, l'exemple de l'économie dans les temps de détresse financière. Elle renonce en conséquence à 4 millions de francs sur sa dotation annuelle. (Vifs applaudissements.) Le roi espère que toutes les administrations de l'Etat suivront son exemple.

La Chambre charge une députation de présenter ses remerciements au roi.

Les lettres de Constantinople sont du 1<sup>er</sup> mai et celles d'Athènes du 2.

Omer pacha avait suspendu sa marche contre les Sphakiotes; il attend des renforts et le matériel nécessaire pour établir des blockhaus, comme il l'a fait dans la dernière guerre contre les Monténégrins.

On dit qu'il est question à Constantinople d'envoyer 25,000 hommes en Crète; plusieurs compagnies du génie sont déjà embarquées.

Les Candiotes persistent à refuser les propositions turques; ils demandent le vote pur et simple.

Nous lisons dans des lettres de Washington qu'un sénateur des Etats-Unis a cru devoir prolonger jusqu'en Amérique l'écho des événements politiques qui préoccupent actuellement le continent européen. Ce sénateur, M. Cole, du Missouri, a proposé, dans la séance du 19 avril, la motion suivante :

« Attendu qu'une mésintelligence règne entre la Prusse et la France, à propos de la propriété du grand-duché de Luxembourg, et que la guerre entre les deux puissances est imminente; en conséquence,

» Il est résolu que le président des Etats-Unis sera requis d'offrir sa médiation amicale dans le but d'éviter l'effusion du sang. »

Le Sénat, qui était à la veille de clore ses séances pour la session, n'a pas cru devoir prendre en considération cette résolution, mais la majorité de ses membres en avait accepté l'esprit conciliant.

Nous avons quelques nouvelles indirectes

du Mexique. On écrit de la Havane, le 15 avril :

« Des lettres de la Vera-Cruz, en date du 12 confirment la nouvelle de la prise de Puebla par les libéraux. La ville a été prise le 2. Le général Diaz a sommé deux fois la garnison de se rendre en lui promettant la vie sauve, si elle capitulait. Ces sommations ont été rejetées. Pendant l'assaut qui suivit, les libéraux ont perdu deux mille hommes tués et blessés et les impérialistes environ un millier.

» Ainsi que Diaz l'avait dit, il a refusé de donner quartier à tous les officiers chargés de la défense de la ville et les a fait exécuter. On évalue diversement de vingt-neuf à cent neuf le nombre d'officiers fusillés. Environ cent quarante officiers qui s'étaient retranchés dans les forts de Guadalupe et Loreto se sont rendus à discrétion et n'ont pas été exécutés.

» Immédiatement après avoir pris Puebla, le général Diaz a envoyé trois mille hommes attaquer la Vera-Cruz, qui ne saurait tarder à capituler. »

Diaz a motivé l'exécution des officiers impérialistes en les accusant d'avoir fusillé des prisonniers républicains.

Avant la prise de Puebla, Marquez avait été défait en essayant de se rejeter dans la place.

D'après une version, Maximilien était encore à Queretaro; d'où il semblait impossible qu'il pût s'échapper. Une petite partie de la ville seulement restait au pouvoir des troupes impériales, qui manquaient de tout et ne pouvaient même pas enterrer les morts.

Suivant une autre version, au contraire, Maximilien était rentré à Mexico, et Marquez était en chemin pour renforcer la garnison de Vera-Cruz, et reprendre ensuite Puebla.

Canales s'est, dit-on, déclaré pour Ortega contre Juarez, à Tampico.

A la date du 15 avril, la Vera-Cruz était toujours assiégée par le général Benavides avec 3,000 hommes. La prise de Puebla est confirmée. Le général Marquez a quitté Mexico avec 6,000 hommes dans l'intention de reprendre Puebla.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Le paquebot-poste *Impératrice Eugénie*, venant du Mexique et des Antilles, a mouillé jeudi matin sur rade, à St-Nazaire.

L'*Impératrice* a quitté Vera-Cruz le 15 avril, la Havane le 18, Saint-Thomas le 24, et apporte 159 passagers, parmi lesquels se trouve le prince Iturbide, 550 tonneaux de marchandises, 600,000 fr. espèces.

— Le roi des Hellènes était attendu à Berlin le 8 mai. Sa Majesté hellénique devait être reçue avec le même cérémonial que le roi des Belges.

— Le gouvernement vient d'accorder à une compagnie franco-anglaise l'autorisation d'établir un câble transatlantique qui partira de Brest pour aller atterrir à l'île Saint-Pierre, à l'entrée du golfe Saint-Laurent; il gagnera de là Halifax, chef-lieu de la Nouvelle-Ecosse, et le territoire des Etats-Unis d'Amérique.

L'immersion de ce câble, construit d'après le système Allan, sera commencée, dit-on dès le mois de juin prochain.

— La situation s'aggrave pour les tisseurs de soieries dans les cantons ruraux du Lyonnais. La fabrication tombe de jour en jour de nombreux métiers sont démontés. N'est-ce qu'une crise momentanée, demande le *Progrès*, provenant de l'émoi survenu dans le commerce à la suite des bruits de guerre? ou l'inaction de l'industrie qui fait vivre dans ces cantons des milliers de personnes se prolongera-t-elle? Cette dernière perspective sera pénible à envisager.

— On écrit d'Isili (Sardaigne) au *Courrier de Sardaigne* :

« Notre pays, que nous avons cru jusqu'à présent, par son climat froid, à l'abri de la peste, est maintenant furieusement envahi, si je peux m'exprimer ainsi, par ce terrible fléau, qui menace de dévaster nos campagnes et nos champs.

» Notre syndic est sans cesse à cheval à la tête des escouades qui donnent la chasse à ces horribles petites bêtes. Un grand nombre de personnes accompagnent et suivent le syndic avec un empressement admirable dans cette rude opération.

» La chasse se fait avec des draps, et chaque jour on prend et on détruit plusieurs milliers de sauterelles. Mais, hélas! après une chasse acharnée, on les voit se multiplier en si grande quantité qu'on dirait qu'on n'en a pris aucune. »

— Un nouveau dolmen, complètement enfoui sous un tumulus à la pointe de Bil-Guilly qui forme l'une des cornes de la baie de Port-Navalo, a été exploré jeudi dernier par la Société polymathique du Morbihan.

Des lames de silex, un très-grand nombre de vases en terre de petites dimensions mais entiers et appartenant à une époque antérieure à la domination romaine, enfin des meules à bras en granit ayant servi à broyer les grains, tels ont été les résultats de cette fouille. Des terres prises sous le dolmen, à l'endroit habituel des sépultures, ont été recueillies pour être soumises à l'analyse chimique.

— Le conseil municipal de Brest, réunis extraordinairement le 7, pour statuer sur la question du théâtre, détruit comme on le sait par le feu, a, dit-on, fixé à 400,000 fr. le prix de dépense qu'occasionnera la construction d'une nouvelle salle. Une commission doit examiner les plans de l'architecte, M. Charpentier.

vices à rendre, naturellement il recevait moins de lettres et moins de visites.

Il jeta au feu avec colère les prospectus et la circulaire, et alla s'enfermer dans son cabinet.

Stella, qui était dans une pièce voisine, l'entendit marcher de long en large, à la manière d'un lion dans sa cage. Au bout de cinq minutes, il dit avec impatience :

— Ah! sapristi, que je m'ennuie!

Stella resta penchée et chercha la cause de cet ennui, qu'elle craignait de deviner et ne pressentait que trop.

Une heure après, un homme d'une quarantaine d'années, grand, mince, lesté, au teint un peu bronzé, au regard brillant et observateur, se présentait chez le colonel. C'était un des amis de la famille, avec lequel, malheureusement, on ne pouvait pas avoir une longue intimité, car c'était un voyageur infatigable, qui avait des amis disséminés en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique. Il ne voulait rompre avec personne : tantôt il acceptait à Madrid une invitation à dîner; tantôt il allait à Saint-Petersbourg rendre une visite de politesse; une autre fois, il s'embarquait pour Constantinople, afin de prendre un sorbet avec un visir de sa con-

naissance, et, depuis nos nouvelles conquêtes, il se promettait d'aller prendre le thé en Chine.

En traversant le salon, Robert Charencel (c'était le nom de notre voyageur) rencontra Stella et lui dit qu'il venait causer avec le colonel d'une affaire sérieuse.

— Précisément, répondit Stella, mon père est seul; je vais vous introduire moi-même auprès de lui.

Mais quand ils furent près de la porte de la chambre, ils entendirent crier d'un ton de commandement, avec une intonation prolongée et retentissante :

— Peloton! en avant... marche!

Et aussitôt une marche bruyante, où l'on distinguait des pas nombreux, répondit au commandement.

Stella et Robert se regardèrent avec surprise.

— Que signifie cela? dit Robert, mon ami Dorvigny prend donc sa chambre pour le Champ-de-Mars? Il y a donc là-dedans des soldats, des pelotons?

— Oh! je veux savoir cela! dit Stella.

Elle entr'ouvrit la porte avec précaution; le bruit qui se faisait dans la chambre empêcha le colonel de

l'entendre. Elle se tint un peu à l'écart avec Robert, et ils restèrent fort étonnés du spectacle étrange qu'ils aperçurent.

Le peloton que commandait le colonel se composait d'une douzaine de petits soldats, amis de Benjamin, et à peu près de sa taille.

Ces braves au teint de pêche et de rose pompon, que la campagne de Crimée n'avait pas bronzés comme les visages des turcos, formaient le plus joli tableau du monde.

C'étaient des nains enrégimentés, dont les joyeux rires sonnaient comme des grelots. Il y avait là des grenadiers du royaume de Lilliput, au milieu desquels le colonel ressemblait à Gulliver. Un peu plus loin, c'étaient des voltigeurs venant du pays des Mirmidons.

Benjamin, sur un cheval de carton, représentait à lui tout seul la cavalerie: il faisait songer à ces Pygmées qui, montés sur des perdrix, allaient combattre les grues.

Tout cela riait, manœuvrait devant le colonel, en ayant grand soin de se tourner par le flanc gauche, quand il leur criait : « Peloton par le flanc droit! » Il avait une peine infinie à discipliner ces vieux grognards aux moustaches de confitures, que les Cosa-

ques eussent faits prisonniers dans des havres-sacs; ces zouaves qui déchiraient des cartouches de chocolat et mangeaient les munitions, et ces artilleurs qui n'avaient jamais vu que le feu de la cheminée.

Un adorable Tom-Pouce de neuf ans, coiffé de manchon de Stella et tenant la canne du colonel, était le tambour-major, tandis qu'un petit Pouce de six ans, embouchant un mirliton en guise de trompette, représentait la musique du régiment.

— Peloton! cria le colonel, avec une gravité perturbable, armes!... joue!... feu!... chargez!

Un grand éclat de rire plus sonore et plus métrique que celui des petits soldats répondit à ce commandement.

Le colonel se retourna et vit Robert Charencel, notre intrépide voyageur appuyé contre la porte, riant aux larmes.

Quant à Stella, elle était sérieuse et réfléchissante. Le pauvre colonel était fort décontenancé; il dit à Robert en balbutiant :

— Comment vous étiez là!... Je vous croyais parti pour Constantinople.

Les enfants s'étaient arrêtés net, et toutes ces petites têtes se tournaient vers Robert, comme un troupeau de moutons qui regarde un étranger.

salle sera réédifiée sur l'emplacement de l'ancienne.

— Les voyageurs qui arrivaient mardi matin dans la gare de l'Est par un train parti la veille au soir de Strasbourg racontaient, en riant, une aventure assez singulière qui s'était passée dans un compartiment de première classe, entre Saverne et Nancy.

A la station de Saverne, un voyageur entra dans le compartiment en question, dont un des angles était déjà occupé par un monsieur d'un certain âge. Le dernier venu, qui était un homme de trente-cinq à quarante ans, de fort bonne mine, se plaça dans un angle opposé. La nuit était froide et pluvieuse, et pour engager la conversation il parla de l'inclémence du temps; une espèce de grognement fut la seule réponse qu'il obtint, et il remarqua en même temps que le monsieur semblait l'observer avec un air de défiance et paraissait même en proie à une certaine agitation.

M. Z... (c'est le nom que nous donnerons au second voyageur; nous appellerons l'autre M. X...), M. Z..., disons-nous, crut avoir affaire à un original; il s'arrangea dans son coin pour dormir, et n'ouvrit plus la bouche. Plusieurs fois dans la nuit il lui arriva d'entr'ouvrir les yeux, et, à chaque fois, il rencontrait le regard du voisin fixé obstinément sur lui avec une expression inquiète et presque menaçante. Ceci commençait à intriguer M. Z... et à le préoccuper; mais comme, malgré ses airs farouches, M. X... avait une figure respectable, il s'imagina qu'il était un peu fou et se rassura.

Le train, pendant ce temps, continuait à dévorer l'espace, et les deux voyageurs gardaient toujours un mutisme complet. M. Z..., en arrivant, avait déposé dans le filet une gibecière de voyage; il se leva pour y prendre un cache-nez, car le frais du matin se faisait sentir, et en le retirant il fit tomber un couteau catalan qu'il prend toujours en voyage.

Au moment où il ramassait cet objet, M. X..., qui ne le perdait pas de vue, s'élança tout à coup vers lui en s'écriant: « Ah! misérable, vous voulez m'assassiner! mais je suis armé aussi, moi. Asseyez-vous, ou je vous brûle la cervelle! » Et il avait, en effet, dans la main droite, un petit pistolet, dit coup-de-poing, qu'il tenait à la hauteur du visage de M. Z... Celui-ci fut convaincu tout-à-fait qu'il était en présence d'un fou furieux, et comme il est doué d'une grande vigueur, il arracha le pistolet des mains de M. X... et le renversa sur la banquette, où il le maintint de manière à l'empêcher de bouger.

— Monsieur, lui dit-il, nous arrivons bientôt à une station; je ne vous lâcherai pas d'ici là, car vous me paraissez un homme fort dangereux; il faudra que vous expliquiez votre conduite envers moi et qu'on sache qui vous êtes.

— Allons, mes braves, leur dit le colonel, l'exercice est fini. Rompez les rangs et allez manger des gâteaux, en attendant le dîner.

Les enfants suivirent Benjamin; Stella rentra dans sa chambre; M. Dorvigny resta seul dans son cabinet avec Robert.

Le colonel était devenu sérieux. Sa physionomie franche et ouverte prit une expression d'abattement, presque de tristesse; il regarda fixement Robert, et lui dit enfin en croisant les bras:

— Eh bien! mon ami, vous êtes-vous assez moqué de moi?

— Ce n'est pas précisément cela, répondit Robert, un peu embarrassé, mais j'avoue que j'ai été assez étonné...

— De me voir jouer aux soldats comme les enfants, dit le colonel avec amertume. Que voulez-vous? quand on ne peut plus représenter la pièce, on se contente de la parodie... ils ont commencé d'eux-mêmes je ne sais quelle farce de manœuvre; cela m'a fait bondir, je leur ai dit qu'ils n'avaient pas le sens commun, et je me suis mis à leur tête. Vous vous moquerez encore de moi, mais je vous jure que cela m'a fait du bien. Ces enfants m'ont rappelé le temps où je commandais à des hommes; mon imagi-

— Vous pouvez me lâcher dès à présent, dit M. X..., dont le ton était extrêmement radouci, car il y a dans tout ceci une folle méprise, dont je suis confus et que je vous prie de me pardonner.

Il résulta de l'explication que M. X..., propriétaire aisé de Strasbourg, est un homme d'une nature nerveuse et irritable.

Les crimes qui ont eu lieu il y a quelques années lui ont laissé une terrible impression, et craignant toujours d'avoir affaire à un Jud quand il se trouve seul avec un voyageur, surtout la nuit, il a soin, comme nous l'avons vu, de garder un pistolet dans sa main. On comprend alors comment étaient survenus les incidents que nous venons de raconter.

Peu de temps après, les deux voyageurs, devenant les meilleurs amis du monde, étaient attablés au buffet de Nancy, où, tout en employant les vingt minutes d'arrêt pour se restaurer, ils parlaient, en riant, de leurs émotions de la nuit. C'est ainsi que cette anecdote a été recueillie par les autres voyageurs, qu'elle a beaucoup divertis.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret impérial, M. Thoreau de la Martinière a été nommé juge au tribunal de Saintes.

La journée d'hier a été excessivement chaude, le soir le ciel s'est couvert et à minuit une violente tempête a soufflé sur notre pays. Le tonnerre a grondé et la pluie a tombé abondamment pendant une demi-heure.

Ce matin, la température est bien rafraîchie.

Le comité d'achat du Dépôt de Remonte se rendra dans les localités suivantes, aux jours indiqués ci-dessous, pour y procéder à l'achat des chevaux qui lui seront présentés.

La réception aura lieu à midi dans les localités ci-après:

Le 19 mai à Longué, le 20 à Saumur, le 21 à Doué, le 22 à Vihiers.

Le comité achètera des chevaux de *tête et de troupe de toutes armes*.

La limite d'âge est portée jusqu'à 9 ans.

M. le préfet de Maine-et-Loire vient d'adresser la circulaire suivante à MM. les maires du département:

« Monsieur le maire,

« J'ai l'honneur de vous rappeler mes précédentes instructions au sujet des mesures à prendre pour la destruction des hannetons, qui sont, vous le savez, un véritable fléau pour l'agriculture.

« Le moyen le plus efficace pour détruire ces insectes, consiste à les recueillir à l'époque

nation s'est retournée vers le passé, qui n'est pas encore bien éloigné, et je me suis vu à la tête de mon régiment. Enfin ces pauvres petits êtres m'ont fait l'effet de ces gravures microscopiques qui, par un miracle du stéréoscope, prennent des proportions gros-issantes.

Le colonel était ému. Robert, comprenant tout ce qu'il y avait de triste et d'amer au fond de cette burlesque fantaisie, lui prit la main et la lui serra.

— Je ne comprends pas les occupations sédentaires, continua le colonel; certainement j'aime bien à ouvrir un livre de temps en temps, je ne suis pas plus bête qu'un autre; mais je ne lis pas longtemps. J'aime les livres en action, les pages d'histoire au pas de charge, comme celles que j'ai exécutées en Afrique; les poèmes épiques écrits à la pointe de l'épée, comme celui du *Mamelon Vert*, que le brave colonel de Brancion a signé de son sang. Morbleu! voilà les livres que j'aime, moi!

— Mais, au nom du ciel, dit Robert, qui a pu vous décider à donner cette maudite démission?

— Que voulez-vous... Cela faisait plaisir à ma femme.

— Ah! nous y voilà!

— Elle est très-jolie, ma femme, reprit le colo-

ou ils commencent à se disséminer dans les forêts et les vergers. C'est le matin, alors que par l'humidité de nuit, leurs ailes sont en quelque sorte paralysées, que cette opération se fait avec le plus de succès.

« Comme l'accouplement et la ponte ont lieu très-peu de temps après l'apparition des hannetons, il est essentiel, pour empêcher leur multiplication, de ne mettre aucun retard à les détruire.

« Veuillez bien, monsieur le maire, appeler d'une manière spéciale l'attention de vos administrés sur l'exécution de cette mesure, qui est prise uniquement dans leur intérêt.

« Agréez, etc.

On lit dans le *Phare de la Loire*:

Dans sa séance du mardi 7 mai courant, la Chambre de commerce de Nantes a reçu communication d'une lettre de M. Thoinnet de la Turmelière, député, lui faisant connaître l'état actuel de la question du chemin de fer de Nantes à Laval et Sablé par Châteaubriant.

Le 3 mars 1866, le comité consultatif des chemins de fer s'est prononcé en faveur du tracé partant de Nantes et passant par Nort, Châteaubriant, Pouancé, Craon, se dirigeant de là sur Châteaugontier et de cette ville sur Sablé. Laval sera mis en communication avec cette ligne entre Craon et Châteaugontier.

L'administration a fait procéder à l'étude de ce tracé. Des études ont également été faites sur la rive droite de la Mayenne pour relier Châteaugontier à la Loire près ou par Angers.

Le comité consultatif des chemins de fer s'est réuni de nouveau le samedi 27 avril dernier, et cette réunion a eu pour résultat de faire constater l'adhésion du département de Maine-et-Loire à la ligne de Nantes à Laval et Sablé par Châteaubriant, sous réserve du tracé de Châteaugontier à la Loire.

Il y a lieu d'espérer aujourd'hui qu'un projet de loi portant concession du chemin de fer de Nantes à Laval et Sablé, et concession éventuelle du tronçon de Châteaugontier à la Loire, sera présenté par le gouvernement au Corps-Législatif, dans le courant de la session actuelle.

Les deux compagnies de l'Ouest et d'Orléans sont disposées à prendre la concession du nouveau réseau, dont la distribution aurait lieu entre elles de la manière suivante:

La compagnie de l'Ouest aurait la concession de la partie comprise entre Sablé et Châteaubriant.

La compagnie d'Orléans exploiterait la portion située entre Nantes et Châteaubriant et celle entre la Loire et Châteaugontier.

CONCOURS INTERNATIONAL DE TIR A PARIS, EN 1867.

Un grand concours international de tir au-

quel seront conviées les Sociétés de tir françaises et étrangères, les gardes nationales et les pompiers, aura lieu cette année, avec le consentement de Sa Majesté l'Empereur, et sous la présidence du Cercle des carabiniers de Paris.

Plus de 500,000 fr. de primes et de prix seront décernés aux vainqueurs en dehors des prix d'honneur qui seront accordés au Concours par divers munificences.

Une cantine spéciale sera servie dans les meilleures conditions de confortable et de bon marché, et l'administration du Cercle des carabiniers s'occupera de fournir le logement à toute société ou compagnie qui se fera inscrire d'avance à l'administration du tir international, qui a son siège à Paris, rue de Miroménil, 47.— Cette administration est en instance près des compagnies de chemins de fer pour obtenir un rabais important en faveur des tireurs porteurs d'une carte de tir délivrée par elle. Cette carte donnerait droit, en outre, à deux entrées pour visiter gratuitement l'Exposition universelle.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

COMPAGNIE GÉNÉRALE

DES

**MESSAGERIES A VAPEUR**

PARIS, 60, RUE DE LA VICTOIRE.

(Circulation des locomotives avec des trains de voyageurs et de marchandises sur les routes ordinaires.)

STATUTS DE SOCIÉTÉ ANONYME.

Capital social: **25 millions de francs.**

Actions de 500 francs.

La Compagnie est autorisée à établir ses services sur 60 lignes les plus productives.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

M. le baron de Vincent (C. \*), sénateur.

INGÉNIEUR EN CHEF DU MATÉRIEL: M. Servel, \*, ancien ingénieur du matériel au chemin de fer d'Orléans.

Emission par séries de cinq millions.

**Bénéfice assuré: devant s'élever jusqu'à 25 0/0 du capital.**

Exemple: Une ligne de chemin de fer départemental de 45 kilomètres coûterait 5 millions. — Produit 2 ou 3 0/0.

Son établissement en *messageries à vapeur* coûtera 400,000 francs.

Le même produit devient, dès-lors, plus de 25 0/0.

Voici enfin une affaire française! une entreprise sérieuse, pratique, d'utilité générale, HONNÊTE, s'exécutant sous les yeux des action-

nel. J'ai cru que cela me suffirait de la regarder, de la promener, de la faire admirer et de me redresser fierement, comme un soldat au port d'armes... Eh bien! je me suis trompé, ça ne suffit pas.

— Vous deviez vous en douter, dit Robert: la profession des armes était pour vous...

— Un paradis, maintenant que je n'y suis plus!... mais dans le moment où l'on exerce une profession, on en voit les inconvénients, les tracas; on en sent peser les chaînes: si un jour, où l'on a la tête brûlante et surchargée de mille affaires, on vient vous parler de repos, on trouve ce mot-là assez joli; on s'y laisse prendre... Mais quand on l'a, ce maudit repos, quand on y est en plein, on trouve, selon l'expression vulgaire, que c'est ennuyeux comme la pluie. Remarquez, en passant, qu'on ne dit pas ennuyeux comme l'orage, comme la tempête: cela gronde, cela étourdit, bouleverse ou renverse; quelquefois cela brûle et foudroie, mais cela n'ennuie pas.

— Et puis, reprit Robert, on ne se retire pas impunément des occupations de toute la vie. C'est comme moi si je me retirais des voyages!... L'acteur retiré du théâtre, le poète retiré de l'inspiration, maudissent comme vous, ce triste *far niente*. Il

n'est pas jusqu'au débitant de denrées coloniales, voire même de fruits ou de légumes, qui ne regrette ses occupations quand il a vendu son fonds. Il s'ennuie dans sa maisonnette de Saint-Maur ou de Saint-Mandé, à laquelle il a tant rêvé, et s'il plante ses choux avec tant de passion, c'est qu'il s'ennuie de ne plus en vendre.

— Ah! voilà une grande vérité! s'écria le colonel, et si je pouvais revenir sur ce que j'ai fait! Mais quand on a quitté le service, il n'est plus permis de le reprendre. Enfin, c'est assez vous occuper de moi; parlons de vous. Vous voilà donc à Paris?

— Pour le quitter après-demain.

— Ah! bah!... Allez-vous dîner en ville à Tombouctou ou souhaiter une fête à la Louisiane?

— Pas précisément; j'ai eu froid hier, et je vais me chauffer aux Indes-Orientales, par économie, pour ne pas renouveler ma provision de bois.

— C'est très-sage. Savez-vous que c'est fort agréable de vivre comme vous le pied en l'air!

— C'est justement pour continuer cette vie nomade que je viens vous demander un service.

Annaïs SÉGALAS.

(La suite au prochain numéro.)

naires, servant directement leurs intérêts et leur assurant des bénéfices considérables !

**LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE.**

**ON SOUSCRIT VERSEMENTS**

A PARIS : au siège de la Société, 60, rue de la Victoire.  
A SAUMUR : chez tous les banquiers.  
50 francs en souscrivant.  
75 fr. après la répartition.

Les autres versements plus tard, au fur et à mesure des besoins de la Société, à des intervalles au moins de trois mois et sans pouvoir appeler plus de 125 francs chaque fois.

**Dernières Nouvelles.**

L'Indépendance belge a reçu de Londres la dépêche suivante :

« La Conférence a abouti. La Prusse évacuera Luxembourg aussitôt après l'échange des ratifications. Les fortifications de la ville seront rasées. Le roi de Hollande restera grand-duc. Le duché sera affranchi de tout lien avec l'Allemagne.

« Toutes les grandes puissances garantissent la neutralisation. »

Le Moniteur belge publie le télégramme suivant, daté de Londres, 9 :

« Tous les articles du traité, sauf quelques modifications, ont été paraphés, moins l'article 4, le plénipotentiaire prussien s'étant déclaré obligé de demander des instructions à Berlin pour fixer le délai de l'évacuation. »

M. de Bernstorff aurait déjà laissé entrevoir qu'un délai de trois à quatre semaines serait jugé suffisant.

Londres, 10 mai. — La Conférence continuera à se réunir tous les jours jusqu'à ce que sa tâche soit accomplie.

Chambre des Lords. — Répondant à une interpellation, relative au meeting de Hyde-Park, lord Derby annonce que M. Walpole a offert sa démission à la reine.

M. Hardy succède à M. Walpole, comme ministre de l'intérieur.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

**DRAMES DU NOUVEAU-MONDE.**

Depuis quelque temps déjà nous n'avions pu tenir nos lecteurs au courant des nouveautés de la librairie Brunet, 31, rue Bonaparte.

Nous comblons aujourd'hui cette lacune en parlant des *Drames du Nouveau-Monde*.

Nous venons de recevoir les trois derniers volumes de cette palpitante publication; ce sont :

- 1° *Le Mangeur de Poudre*. . . 1 vol. 2 fr.
- 2° *Le Scalpeur des Ottawas*. 1 vol. 2 fr.
- 3° *Rayon-de-Soleil* . . . . . 1 vol. 2 fr.

Nous l'avons dit depuis longtemps, cette collection des *Drames du Nouveau-Monde* est comme un kaléidoscope authentique de la vie américaine, sous tous ses aspects; dans le désert, dans les villes, sur les plantations, dans les bois, aussi bien à l'origine de ces populations nouvelles que de nos jours. Ainsi *le Mangeur de Poudre* (1 vol. 2 fr.) raconte ce qu'étaient les commencements de ces immenses villes qui s'étalent si orgueilleusement là où, hier encore, régnaient la forêt vierge et la prairie. Un drame émouvant, autour duquel se groupent les faits du récit, montre suffisamment que si les mœurs des fondateurs de ces cités étaient empreintes d'une certaine naïveté, cette naïveté était chez quelques-uns d'entr'eux plus qu'un manque de civilisation, c'était de la sauvagerie avec toutes ses sangui-

naires conséquences. — *Le Scalpeur des Ottawas* (1 vol. 2 fr.) nous rejette en plein désert, aux avant-postes périlleux de la civilisation. C'est une vengeance indienne auprès de laquelle les *vendetta* corses ne sont que des jeux d'enfants. Le titre du volume suffit, d'ailleurs, pour indiquer au lecteur le genre de spectacles dont il sera témoin. — Enfin, *Rayon-de-Soleil* (1 vol. 2 fr.) est un de ces types indiens vraiment dignes de la plume de l'immortel Fenimore Cooper. Il y a là des scènes d'un intérêt fiévreux, des excursions à travers les marécages et les bois pendant lesquelles on est littéralement entraîné à la suite du héros de l'histoire; on sent ses poumons se remplir de l'air pur et vivifiant des forêts vierges; on est perdu sous ces immenses voûtes de verdure. Quand on en sort, c'est pour être témoin de faits dans lesquels se déploient la sagacité et le courage de la race rouge portés à leur plus haut degré. Sans rien exagérer, ce livre est écrit de main de maître, et M. Jules-B. d'Auriac, l'auteur des *Drames du Nouveau-Monde*, a eu là une de ses meilleures inspirations.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE BENARD.**

Les créanciers de la faillite du sieur Benard, marchand épicier, demeurant à Bagneux, près Saumur, sont invités à remettre, dans le délai de 20 jours, à M. Kerneis, comptable, demeurant à Saumur, syndic de la faillite, leurs titres de créances, accompagnés de bordereaux sur timbre indicatifs des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire la remise au greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le vendredi 7 juin prochain, à midi.

Le greffier du tribunal, Th. BUSSON. (287)

Etude de M<sup>e</sup> LABICHE, avoué à Saumur.

**SÉPARATION DE BIENS.**

D'un exploit du ministère de Vaillier, huissier à Saumur, en date du 9 mai 1867, enregistré,

Il appert :

Que dame Eugénie Pottier, épouse du sieur Louis Bernard, voiturier, demeurant ensemble à Foye, commune de Nueil, a formé sa demande en séparation de biens contre son mari et M. Poulet, avoué à Saumur, syndic de la faillite dudit sieur Bernard, et que M<sup>e</sup> Labiche, avoué à Saumur, a été constitué pour occuper sur cette demande.

Pour extrait certifié conforme, par l'avoué-licencié soussigné, le 10 mai 1867. Signé : LABICHE. (288)

**SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.**

**ACHAT DE DENRÉES.**

Le samedi 1<sup>er</sup> juin 1867, il sera procédé, à 3 heures du soir, à la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de 2.500 quintaux métriques de foin, 900 quintaux métriques de luzerne et 5.500 quintaux métriques de paille, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n° 3), où le public sera admis à en prendre connaissance.

Nota : Les denrées seront livrées entre deux fers. (289)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**JOLIE PROPRIÉTÉ,**

Située à Saumur, sur les Châteaux, rue des Moulins, comprenant maison d'habitation, deux jardins et deux morceaux de terre labourable : le tout d'une contenance de 55 ares.

Il existe sur cette propriété 300 arbres à fruits, en plein rapport.

S'adresser à M. CHESNEAU, à Saumur, rue du Prêche, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (277)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**ADJUDICATION**

Le dimanche 19 mai 1867, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur, à la vente, par adjudication, en un ou plusieurs lots, au gré des acquéreurs, D'UNE PROPRIÉTÉ, appartenant à M<sup>me</sup> veuve Poulard, sise à la Croix-Verte, composée de bâtiments sur la rue, jardin derrière, jusqu'au canal de la Boire.

L'adjudication aura lieu sur la propriété à vendre.

S'adresser audit notaire, chargé de traiter, s'il y a lieu, avant l'adjudication, dépositaire du plan et du cahier des charges. (270)

**A VENDRE**

**JOLI JARDIN**

Situé carrefour du Chapeau.

S'adresser à M<sup>rs</sup> TOUCHALEAUME et LE BLAYE, notaires, ou à M. POITVIN aîné. (272)

Chez JAVAUD, libraire-éditeur, à Saumur,

**IDÉES PRATIQUES**

**LA CAVALERIE**

Par M. le général de division comte de ROCHEFORT,

Un fort volume in-8°, avec planches et tableaux explicatifs, orné du portrait de l'auteur.

Prix : 6 francs.

Cet ouvrage est précédé du récit de la brillante conduite faite par MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie à leur général, lors de son départ pour l'armée d'Italie, fête qui a eu tant d'éclat, que Saumur en conservera toujours un précieux souvenir.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

Un JARDIN, au Jagneau, contenant 60 ares, ayant 60 mètres de façade sur la route de Dampierre, comprenant verger en plein rapport, coteau boisé, fontaine, chaumière, habitation dans le roc.

S'adresser audit notaire, ou à M. DAGET, propriétaire, rue Beaurepaire. (279)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**AVIS**

La vente aux enchères publiques des marchandises et du mobilier dépendant de la faillite Salomon et Neveux, négociants à Saumur, rue Beaurepaire, sera continuée lundi 13 mai, à midi, à la requête de M. Kerneis, syndic de la faillite. (290)

**A CÉDER DE SUITE**

Pour cause de santé,

**UN FONDS DE COUTELLERIE**

Ayant 52 ans d'existence, possédant tous les accessoires pour le repassage, avec mécanique mue par des chiens. — Conditions très-avantageuses.

S'adresser à M. PERARE, à Saumur. (284)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**UNE MAISON,**

Située rue du Petit-Maure, joignant la Caisse d'Epargne.

S'adresser à M. Adrien LEROY, à côté, ou au bureau du journal.

En vente chez Paul GODET, imprimeur-libraire.

**MANUEL DE CUBAGE**

**ET D'ESTIMATION DES BOIS,**

Futaies, taillis, arbres abattus ou sur pied, notions pratiques sur le débit, la vente et la fabrication de tous les produits des forêts, tarif de cubage des bois en grume ou équarris, tables de conversion, à l'usage des propriétaires, régisseurs, maîtres de forges, marchands de bois, administrateurs de forêts, gardes particuliers, gardes forestiers et gardes ventes,

Par A. GOURSAUD, ancien élève de l'Ecole impériale forestière.

Un beau volume in-18 de 180 pages, dont 80 pages en tableaux.

Prix : 1 fr. 50 c.

**LA CULTURE MARAÎCHÈRE**

**Traité théorique et pratique,**

Par E. RODIGAS, professeur d'horticulture. — Un volume in-18 orné de 70 gravures. — Prix : 3 fr. 50 c.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 9 MAI.			BOURSE DU 10 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	68 80	» 45	» »	69 05	» 25	» »
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	97 50	» 50	» »	97 50	» »	» »
Obligations du Trésor. . . . .	460	» »	» »	460	» »	» »
Banque de France. . . . .	3495	» 45	» »	3425	» »	» 70
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1460	» 30	» »	1450	» »	» 10
Crédit Foncier colonial. . . . .	560	» »	» »	562 50	2 50	» »
Crédit Agricole. . . . .	622 50	2 50	» »	625	2 50	» »
Crédit industriel. . . . .	635	» »	2 50	635	» »	» »
Crédit Mobilier. . . . .	375	» 15	» »	377 50	2 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	742 50	2 50	» »	750	7 50	» »
Orléans (estampillé). . . . .	865	» »	» »	865	» »	» »
Orléans, nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1162 50	10	» »	1175	12 50	» »
Est. . . . .	525	» 3 75	» »	521 25	» »	» 3 75
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	872 50	5	» »	880	7 50	» »
Lyon nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi. . . . .	556 25	1 25	» »	557 50	1 25	» »
Ouest. . . . .	542 50	2 50	» »	545	2 50	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1497 50	7 50	» »	1510	12 50	» »
Canal de Suez. . . . .	351 25	1 25	» »	360	8 75	» »
Transatlantiques. . . . .	407 50	» »	» »	412 50	5	» »
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	50 90	» 95	» »	52 40	1 60	» »
Autrichiens. . . . .	392 50	7 50	» »	405	12 50	» »
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	372 50	10	» »	386	7 50	» »
Victor-Emmanuel. . . . .	62	» »	4	70	8	» »
Romains. . . . .	67 50	» »	50	71 25	3 75	» »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	236 25	6 25	» »	238 75	2 50	» »
Saragosse. . . . .	95	» »	» »	95	» »	» »
Séville-Xérès-Séville. . . . .	28	» »	1	29 75	1 75	» »
Nord-Espagne. . . . .	87 50	» »	2 50	89	1 50	» »
Compagnie immobilière. . . . .	205	» 7 50	» »	200	» »	5

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	313 75	» »	» »	315	» »	» »
Orléans. . . . .	308 25	» »	» »	308 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	308 25	» »	» »	308 75	» »	» »
Ouest. . . . .	306 50	» »	» »	307 25	» »	» »
Midi. . . . .	308	» »	» »	307 50	» »	» »
Est. . . . .	310	» »	» »	310	» »	» »

Saumur. P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,